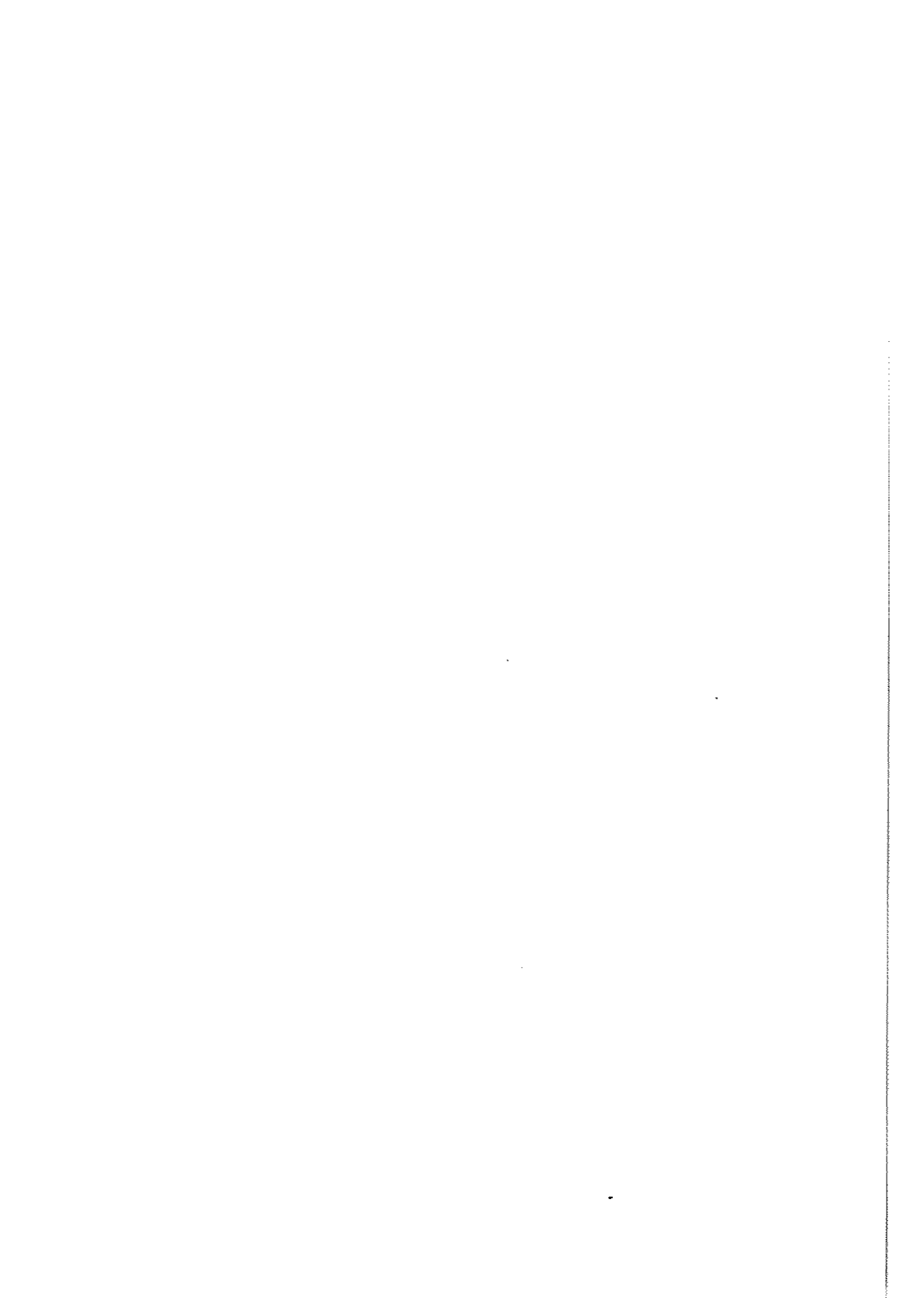


ALFINGE
Revista de Filología

**À PROPOS DU DISCOURS DE LA
LANGUE DE MICHEL MOURLET**

Eliane Mazars Denys



À PROPOS DU DISCOURS DE LA LANGUE DE MICHEL MOURLET

L'histoire d'une langue est une aventure sans fin, une guerre incessante que se livrent des armées dont les soldats sont des mots (...) Il faut attendre des siècles avant de connaître la langue qui parviendra à s'imposer au détriment des autres. Encore cette victoire ne sera-t-elle que provisoire... La langue est une longue patience (Gagnière, 1989: 366).

Lectrice enthousiaste de la chronique *Les Maux de la langue* qui, sous la plume de Michel Mourlet¹, paraît périodiquement² dans la revue d'économie *Valeurs actuelles*, c'est avec un vif et réel plaisir que nous avons accueilli le livre du même nom, écrit par cet auteur pour les Editions Valmonde-Bartillat, en 1996. Le titre *Les Maux de la langue* est suivi d'un sous-titre *De A à Z, les bons et les mauvais usages de la langue française*: Mourlet reprend là de brefs articles publiés dans *Valeurs actuelles* entre juillet 1993 et mai 1996 et les

-
1. Michel Mourlet a enseigné à l'Université Paris I. Partagé entre le journalisme et la littérature, la critique de cinéma, de théâtre et de télévision, il a goûté à tous les genres littéraires et est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont nous ne citerons que quelques-uns à titre indicatif. Essais: *Thaumaturgie du Théâtre ou l'Anti-Brecht*, *L'Éléphant dans la porcelaine*, *Crépuscule de la modernité*, *La Guerre des idées*, *Sur un art ignoré*, *Cecil B. DeMille*, *La Mise en scène comme langage*. Réédition augmentée de *Sur un art ignoré*, prix Simone Genevois du Meilleur Livre de cinéma 1988.
Théâtre: *La Sanglière*, *La Mort de Néron*, *La Méditation au Jardin*, prix Montherlant 1987, *La Dame à la rivière* (Nouveau Répertoire dramatique de France Culture), *L'Épreuve du feu*, *La Folie dure*, *Marie Dorval*.
Poésie: *Le Petit Théâtre de Hyacinthe le Fou*.
Romans et nouvelles: *D'exil et de mort*, *La Chanson de Maguelonne*, *Chronique tranquille de Patrice Dunby*, *Patrice et les bergères*, *Les Filles de l'eau*, *La Chambre noire*.
 2. Cette chronique a d'abord été hebdomadaire puis bimensuelle.

présente par ordre alphabétique sous la forme d'un mini-dictionnaire des maux de la langue. Ces derniers sont surtout traités d'un point de vue lexicologique, bien qu'il y en ait aussi de nature grammaticale³ et même didactique⁴.

Cet ouvrage de 174 pages est d'une clarté remarquable tant par son écriture teintée d'humour que par sa graphie (gros caractères) et sa présentation tripartite articulée en un *Discours sur la Langue*, suivi du répertoire sur *Les Maux de la langue* qui donne son titre au livre et d'un *Portrait de Monsieur Littré*, magnifiquement dressé. Le tout est encadré d'un *Ayant-propos* de l'auteur et d'un *Index des noms et des titres*: bref, un petit trésor, facilement abordable, tout à fait maniable et pratique, qu'il serait bon de donner à lire à la jeunesse française des Lycées et des Collèges. Pourquoi cela? Parce qu'apprendre à connaître et respecter la langue de son pays devient, à l'heure actuelle, aussi important et civique que d'en sauvegarder les forêts! Tel est le leitmotiv, le fil d'Ariane du livre en question dont nous nous proposons de commenter la première partie, *Discours de la langue*, qui donne sa couleur à tout l'ouvrage.

Exposé en 1981 devant un groupe d'officiers de la 94^{ème} promotion de l'École Supérieure de Guerre, ce discours fut d'abord publié sous la forme d'un opuscule édité chez Loris Talmart qui, revu et augmenté, constitue la première partie du livre *Les Maux de la langue*. Mourlet y affirme "la nécessité de défendre l'intégrité de la langue française dans une perspective de *défense globale*" (Mourlet, 1996: 12), car - nous dit-il - "la langue française est en péril" (Mourlet, 1996: 21). Quel en est l'ennemi? L'*anglomanie*. Cette anglomanie semble non seulement tolérer mais encore encourager et entraîner la corruption du français qui, à l'heure actuelle, devient *franglais* selon René Etiemble ou *gallo-ricain* selon Henri Gobard. Au siècle dernier, l'on se plaignait déjà de l'intrusion des mots anglais; nous citons un quatrain de la plume d'Alexandre de la Ville de Mirmont (1783-1845) qui s'inquiète du phénomène en ces termes:

...En tout on singe l'Angleterre,
Un bal est un "raout", une place est un "square",
Un ministre demande un "bill" d'indemnité
Et nous portons un "toast" au lieu d'une santé! (Gagnière, 1989: 366)

3. Problèmes de correction syntaxique: *La forme interrogative (Valeurs actuelles* du 20 mai 1995, article repris à la page 91 du livre *Les Maux de la langue*).

Problèmes d'accord verbal avec le sujet réel ou le sujet apparent: *C'est, Ce sont (Valeurs actuelles* du 10 novembre 1995, article repris à la page 70 du livre *Les Maux de la langue*).

4. Cf. *Le français comme on l'enseigne* paru dans *Valeurs actuelles* du 25 février 1995 et publié page 83 de *Les Maux de la langue*.

Ni la création d'un Commissariat de la langue française⁵, ni les différentes propositions de loi destinées à combattre l'usage abusif de l'anglo-américain n'ont pu, ne serait-ce qu'enrayer le phénomène.

Dans un premier temps, notre auteur analyse la situation et l'état actuel du français pour ensuite mieux souligner ce qu'il implique la notion de langue maternelle pour un individu et pour la nation en général et donc mettre en évidence le danger qu'il y a à laisser se corrompre le "sang vif" de tout un peuple, son "ciment irremplaçable", son principe d'identité.

Malgré les décisions politiques, malgré certains "actes de résistance isolés⁶ et de dénonciations sporadiques⁷, [l'on assiste à] l'invasion par

5. Les institutions destinées au contrôle de la langue ne manquent certes pas! Par décret, le 31 mars 1966, a été créé le Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, sous la présidence de droit du Premier Ministre. Trois commissions en dépendent dont l'une, présidée par le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, s'intitule: Commission du bon usage chargée de la défense qualitative de la langue. En 1970, quinze commissions ministérielles de terminologie ont été créées pour étudier les moyens d'enrichir, sans emprunt, les vocabulaires techniques. Le projet de formation d'une commission d'enquête sur la langue française fut adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1980. Aujourd'hui, le Commissariat général de la langue française a laissé la place à un autre organisme de compétence identique: la Délégation Générale à la Langue Française (D.G.L.F.)
6. En langue commerciale, par exemple, signalons l'intense activité terminologique de l'association Actions pour Promouvoir le Français des Affaires (APFA) dont le Président est monsieur Jean Marcel Laugniec et qui, placée sous le haut patronage de la Délégation Générale à la Langue Française (D.G.L.F.), a une devise particulièrement significative: *Pour l'amour des mots, pour la passion de l'action efficace, pour l'avenir de chaque culture*. Cf. à ce sujet notre article *Note informative sur l'association APFA: Actions pour Promouvoir le Français des Affaires* (Mazars, 1997: 269-278)
7. Le cri d'alarme de ces dénonciations sporadiques est poussé depuis de nombreuses années! A titre d'exemple, nous reproduisons ici les voix de Jacques Cellard et de Christian Combaz qui, dans deux revues tout à fait différentes, l'une de didactique de la langue française, l'autre d'économie, nous font entendre la même musique. Dans un article de *Le français dans le monde*, le premier reprochait déjà à la presse ses "infractions aux normes ou au bon usage linguistique, de plus en plus fréquentes et graves (...) presque jamais corrigées faute de temps et de correcteurs" (Cellard, 1982:43). Quant au deuxième auteur que nous allons citer, nous retenons de lui, une chronique particulièrement virulente, dans laquelle ce dernier demande, à genoux, un *bureau des pompiers du langage*, c'est-à-dire une commission correctrice chargée, comme son nom l'indique, de corriger les fautes d'orthographe, de syntaxe ou de vocabulaire commises dans l'affichage public ou les campagnes publicitaires télévisées. Les questions d'argent ayant toujours le dessus, les journaux et les revues doivent probablement préférer payer des amendes pour incorrection qu'un salaire fixe à un correcteur. Christian Combaz affirme catégoriquement dans un article de *Valeurs actuelles* intitulé: *Les pharisiens de l'orthographe. À quoi bon multiplier les olympiades orthographiques si c'est pour laisser l'affichage public dériver vers l'analphabétisme?*

l'anglais des secteurs les plus sensibles de l'activité: commerce, publicité, industrie de pointe, recherche scientifique, comme de la vie courante et des loisirs (parler populaire, langages de communication de masse, monde du spectacle, du tourisme, etc.)" (Mourlet, 1996:24). Pour Michel Mourlet, l'avenir du français passe avant tout par une prise de conscience, de la part de l'utilisateur, du danger qu'il y a à vouloir adopter systématiquement et d'emblée une attitude anglomane, à prendre inconsciemment comme modèle le "bafouilleur de micro qui confond *exécuter* et *assassiner* ou *investir* et *envahir*", à s'ingénier "à fournir des alibis à tous les solécismes, barbarismes et autres pataqués qui émaillent le parler populo-médiatique". (Mourlet, 1996: 10 - 11). Admettre qu'en matière de néologisme, il existe souvent d'excellents équivalents français pour traduire le terme anglais⁸, reconnaître que le *baragouinage* des mass media n'est pas précisément un modèle à suivre et que, dans la plupart des cas, les fautes commises sont non seulement évitables mais encore inexcusables et impardonnables, voilà un premier pas de fait. Le deuxième est plus difficile car il s'agit de comprendre le pourquoi de ce premier pas, c'est-à-dire la raison pour laquelle l'utilisateur français, de quelque profession qu'il soit, devrait s'efforcer dans le choix de ses références linguistiques (vocabulaire et syntaxe): une bataille d'autant plus dure qu'elle n'est même pas menée dans les établissements scolaires français⁹ ou dans les centres d'enseignement du français, langue étrangère (FLE)¹⁰. Avant de répondre à la question *pourquoi faut-il défendre la langue française?*, Mourlet mentionne deux autres phénomènes, distincts de celui de l'anglomanie, mais qui, ajoutés à ce dernier, contribuent également à cette maladie du français dont les symptômes avancés exigent dès à présent des soins intensifs:

Les moyens d'agir sur la qualité de l'affichage public existent. Il n'est pas un seul des exemples que je viens de citer qui ne puisse être corrigé en trois semaines. Les mesures élémentaires n'ont jamais été prises, voilà la vérité. Lesquelles? Par exemple la création d'une régie de commissaires au langage, affectés de force dans les grandes chaînes de télévision, pour contrôler tout ce qui s'imprime à l'écran. Il est scandaleux de laisser une stagiaire de vingt-quatre ans infliger son ignorance de l'accord du participe passé à dix millions de téléspectateurs à la fois. [...] Puisque la gravité de la faute est proportionnelle au nombre de gens à qui le dommage est infligé, pour les grandes chaînes de télévision, ce sera clair: les amendes seront écrasantes. (Combaz, 1996: 80)

8. N'est-il pas plus français et aussi facile de dire *revendeur* que *dealer*, *restauponce*, *restauvite*, *restauration rapide* ou *repas minute* que *fast-food*, *palmarès* que *hit-parade*, *fabriqué en* que *made in* (le produit ainsi présenté se vend mieux, paraît-il)... Jetez donc *abstract* à la poubelle et gardez *résumé*, c'est un mot qui existe depuis 1750!
9. " (...) les avions qui se *crashent*, les revendeurs qui *dealent* et toutes les autres *frenchouillardes* [sic] qui s'étalent dans nos feuilles de chou et nos cours de récréation" (Mourlet, 1996: 26). C'est donc au berceau qu'il faudrait commencer à agir.
10. Nous avons traité cette question dans un article intitulé "Quel français enseigne-t-on? Quel

Le premier : une incertitude de plus en plus inquiétante dans l'utilisation du vocabulaire autochtone et de la syntaxe¹¹; non seulement de la part des usagers non professionnels mais aussi des praticiens, écrivains et journalistes. Ne parlons même plus de maîtrise. Parlons de simple correction.

Le second: la carence de notre pays en matière de traduction et de documentation. (Mourlet, 1996: 24-25)

Mourlet donne d'excellents exemples de confusions terminologiques qui, à notre avis, ont dépassé les frontières françaises... Combien de personnes ne font plus aucune distinction entre les substantifs *technologie* et *technique* ou *methodologie* et *méthode*? La *technologie* étant l'*étude des techniques*, un appareil d'une *technique de pointe* ou d'une *technique d'avant-garde* ne devrait jamais être un appareil d'une *technologie avancée*! Et pourtant, l'usage ayant le dernier mot, cette *monstruosité sémantique* qui n'est, ni plus ni moins qu'un défi à l'étymologie, est admise depuis longtemps dans les dictionnaires. *Le Petit Robert* de 1990 donne les deux acceptions suivantes pour le terme *technologie*:

1. Didact. Théorie générale et études spécifiques (outils, machines, procédés...) des techniques (...)
2. (Anglicisme)¹² Courant. Technique moderne et complexe. Les technologies de pointe, les technologies avancées. (*Le Petit Robert*, 1990: 1931)

Méthode et *methodologie* sont en train de prendre le même chemin de la synonymie... Encore et toujours sous l'influence de l'anglais, la syntaxe française, elle aussi, est touchée; elle s'appauvrit à vue d'œil, à tel point que les mécanismes mêmes de la pensée peuvent également être lésés car, comme l'explique magistralement Michel Mourlet "la maîtrise de la syntaxe est liée à la maîtrise de la pensée" (Mourlet, 1996: 27) et la rigueur de l'une va de pair avec la justesse de l'autre:

français enseigner? Réflexions sur l'enseignement du FLE en général et à travers quelques méthodes audio-orales et audio-visuelles" (Mazars, 1996: 112-129).

11. Cf. à ce sujet l'ouvrage de Gilberte Niquet *Enseigner le français. Pour qui? Comment?*, Paris, Hachette, 1991.
12. Dans le cadre de la langue commerciale française, nous avons étudié le phénomène des anglicismes et le *franglais* en général, dans deux articles intitulés "Modos de integración del *franglais* en la lengua comercial francesa" (Mazars, 1993: 113-128) et "La traducción de los anglicismos en la lengua comercial francesa" (Mazars, 1994: 303-308).

L'incapacité récente, pour la plupart, de construire ou d'entendre une phrase qui excède la triade élémentaire sujet-verbe-complément, provoque un appauvrissement des relations organiques entre les stades simultanés ou successifs du développement d'une idée. Celle-ci perd de la complexité et de la souplesse qui eussent pu la faire adhérer plus étroitement à la portion de réalité qu'elle s'efforce d'exprimer (...). La facilité, la paresse, la pauvreté, l'impropriété du langage entraînent exactement les mêmes tares dans le mécanisme mental (Mourlet, 1996:28).

Avec à nouveau l'anglo-américain comme ennemi numéro un, nous arrivons au deuxième symptôme de la maladie du français, mentionné ci-dessus: le désastre des traductions. Que se passe-t-il donc? Ne traduit-on pas en France? Si, on traduit, mais mal pour ce qui est des oeuvres littéraires et très peu, dans le domaine des spécialités et des Sciences en général¹³. Mal, car, comme dans tous les pays, le traducteur français, sous-payé, doit *faire vite* pour rentabiliser un peu son travail et, ce qui est encore plus catastrophique, il existe "une carence presque complète de l'édition française en matière de traduction d'ouvrages spécialisés, notamment scientifiques. Le spécialiste, le chercheur, ne peuvent plus se tenir au courant de l'évolution du savoir mondial que par le truchement de l'anglais" (Mourlet, 1996: 29). Ce problème, majeur, nous semble particulièrement attaquer l'avenir du français qui, nous le verrons par la suite, dépend en grande mesure de la francophonie. Nous adhérons ainsi totalement à l'avertissement de Claude Hagège qui, rappelant ce qui est oublié, à savoir que "le français doit être défendu en Europe, et, pour commencer, en France même", ajoute :

Or la situation actuelle risque de compromettre l'audience du français, notamment en Afrique subsaharienne, vaste continent où se joue, pour une large part, l'avenir de la francophonie: si, dans des domaines décisifs comme ceux des sciences et des techniques, l'attitude actuelle se maintient, et que le français, malgré les pieuses déclarations des autorités, se trouve de plus en plus exclu et supplanté par l'anglais dans les publications des chercheurs et même dans les congrès tenus en France, les Africains qui ont choisi le français seront de moins en moins convaincus du bien fondé de leur choix: cette situation, jointe au dynamisme démographique des pays africains anglophones, comme le Nigéria ou le Ghana, et à l'attraction qu'ils exercent sur l'Afrique francophone, peut aboutir au déclin du français en Afrique (Hagège, 1992: 120).

13. On estime que le marché mondial de la traduction écrite non littéraire tourne autour des 170 millions de pages avec une croissance annuelle de 10%. Les quatre langues principales utilisées dans la production de textes techniques et scientifiques sont l'anglais (54%) et, bien loin derrière, le russe (13%), le français (12%) et l'allemand (12%).

Ajoutons à cela que les Etats-Unis détiennent aussi le quasi-monopole des banques de données et nous aurons tracé un tableau des plus déprimants! N'est-ce pas un danger terrible pour la survie d'une langue que de l'écartier *du tissu vivant du savoir*? Le français est donc gratuitement et impitoyablement défiguré et, par surcroît, il se voit progressivement refusé par ses propres usagers le droit de briller comme il sait si bien le faire! La langue française n'a rien à envier à l'anglo-américain¹⁴. De par ses qualités expressives et syntaxiques, elle est même nettement supérieure dans les domaines de la diplomatie, de la littérature et de la philosophie:

Sa clarté, sa logique, sa précision, son économie de vocabulaire (contraire de la pauvreté), la richesse de sa syntaxe épousant la complexité des structures et des pensées, ses qualités esthétiques d'harmonie, de fluidité, de musicalité, font que non seulement la langue française est l'une des plus adéquates (au temps de Rivarol¹⁵, la plus adéquate) à l'expression, donc à la préhension du monde, mais qu'elle est aussi (...) le reflet de nos paysages et de notre tempérament (Mourlet, 1996:41).

*Le reflet de nos paysages et de notre tempérament*¹⁶... Mourlet touche ici une corde sensible qui résume, tout compte fait, le véritable fond du problème. Il faut changer les habitudes mentales des Français, leur faire apprécier leur langue et leur faire sentir l'importance de l'enjeu de la bataille¹⁷

14. Ni même dans le domaine commercial: voir à ce sujet l'article du président du Forum francophone des affaires, M. Steve Gentili, "La langue française, vecteur économique" (Le *Figaro* du 30 août 1994).

15. " Ce qui n'est pas clair, n'est pas français" est une célèbre affirmation d'Antoine de Rivarol (1753-1801) qui, pour son esprit, fut qualifié par Voltaire de *Français par excellence*. Le comte de Rivarol remporta en 1784 un prix décerné par l'Académie de Berlin, pour son *Discours sur l'universalité de la langue française*. Le sujet du concours que cette académie proposa aux intellectuels d'Europe consistait à répondre aux trois questions suivantes: "Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve?" Chacun sait qu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, le français était devenu la langue universelle des gens cultivés. Il régnait dans toutes les cours et les milieux aristocratiques anglais, allemands, russes, autrichiens, espagnols et italiens mais était soumis à la dure concurrence de tous les patois de l'Hexagone.

16. "Chaque langue, étant l'émanation d'un tempérament national, est par ce fait même l'instrument le mieux adapté à ce tempérament. Comment imaginer qu'une langue élaborée par des générations de commerçants maritimes, d'un coup de baguette magique transformera en commerçants -maritimes ou non- des gens qui, durant des siècles, ont négligé ou refusé de l'être?" (Mourlet, 1996: 41)

17. Encore faut-il vouloir se battre contre le laxisme et l'anglomanie! Mourlet est catégorique dès la première ligne de son livre: "Ceux qui renoncent à se battre parce qu'ils croient la

à mener *pour la défense du français* que l'on ne devrait pas laisser être si facilement *colonisé*¹⁸ par une langue étrangère: c'est l'identité nationale, l'âme d'une nation qui est en jeu. Il est évident que le Français, pourtant chauvin à l'extrême, n'a absolument pas conscience de tout ce que peut évoquer le mot *français* en tant que véhicule de culture¹⁹ et de puissance et en tant qu'agent historique. Quel chemin parcouru depuis *nos ancêtres les Gaulois*, en passant par les Romains et leur *méchant* latin vulgaire qui fut mélangé au dialecte des Francs, des Wisigoths, des Burgondes et des Alamans! L'idiome roman émergea de ce mélange et, plus tard, le francien gagna la partie aux autres patois et connut un destin prodigieux en s'étendant à mesure que s'agrandissait le domaine royal. Il conviendrait donc de montrer en profondeur la nocivité de certaines pratiques langagières qui, à la longue, rongent littéralement *ce qui fait français* et pourraient même détruire progressivement tout un passé, "le fruit d'une volonté historique, d'une volonté de puissance. La France n'existe que tant que des hommes ont la volonté de la faire exister. La France n'existe pas en soi, elle n'est jamais acquise, elle est toujours à faire (Mourlet, 1996: 43).

défaite assurée sont ceux-là même qui la font telle parce qu'ils renoncent à se battre" (Mourlet, 1996:9).

18. Même au cours de ses époques glorieuses, le français n'a jamais cessé d'accueillir des mots empruntés à d'autres langues que ce soit l'arabe (alcool, algèbre, coton...), l'italien (canon, moustache, brigand...), l'espagnol (mascarade, camarade, baroque...) , l'allemand (boulevard, trinquer...) et, en particulier, l'anglais. Tant que l'assimilation de ces termes était faite de manière à les naturaliser dans la langue d'accueil, on ne pouvait voir là qu'un enrichissement de cette dernière (ex: redingote < riding-coat). Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'on peut réellement parler de *colonisation* des langues européennes par l'anglais car, non seulement le nombre d'emprunts augmente vertigineusement mais encore la plupart des néologismes conservent, en français du moins, leur forme et leur prononciation anglaises (week-end, hold-up, parking...)
19. C'est en français que Marco Polo (1254-1324) rédigea son *Livre des merveilles*, c'est en français que le mathématicien et métaphysicien Gottfried Wilhelm Leibnitz (1646-1716) publia une partie de ses oeuvres, c'est également en français que Jean-Jacques Casanova de Seingalt écrivit ses *Mémoires*, le français a été la langue de rédaction de la première grande encyclopédie du monde et ... ironie du sort, la devise de l'Angleterre est écrite en français ("Dieu est mon droit") ainsi que celle de l'ordre de la Jarretière, institué en 1347 par Edouard III ("Honi soit qui mal y pense"). Nous ne pouvons résister à la tentation de citer ici une succulente remarque de Claude Gagnière qui, après avoir rappelé que, grâce à Guillaume le Conquérant qui s'empara de l'Angleterre en 1066, le français, imposé à la cour anglaise, resta la langue aristocratique de l'Angleterre pendant des siècles, ajoute en marge ce qui suit:
Si l'on ne craignait de faire de la peine aux admirateurs de Jeanne d'Arc -ce qu'à Dieu ne plaise!- on pourrait soutenir le paradoxe suivant: sans l'intervention de la Pucelle, le roi d'Angleterre serait devenu roi de France. On aurait donc continué de parler le français dans les deux pays... et notre langue régnerait aujourd'hui sur la moitié du monde!

Comme nous l'avons déjà mentionné, les décisions politiques prises en faveur de cette défense de la langue n'ont eu aucun effet palpable car il leur a manqué l'appui des masses qu'il faudrait chercher à travers une *campagne publicitaire* à l'accent patriotique que devraient mener à grande échelle écrivains, journalistes, universitaires et tout amant de la langue française, artiste, chef d'entreprise, secrétaire, ambassadeur, photographe, secrétaire ou officier²⁰ soucieux de l'état et de l'avenir de sa langue. N'est-il pas relativement aisé de faire vibrer de patriotisme des millions de personnes qui se sentent directement concernées par un match de football gagné ou perdu par la sélection de leur pays, au cours d'une coupe du monde? Si l'on fait découvrir à chaque usager du français que c'est l'intervention humaine qui fait le destin d'une langue et que les leçons de l'Histoire unissent la notion de nation à celle de langue, peut-être sera-t-il plus à même de saisir l'importance de l'enjeu et d'apprécier ce que représente sa langue maternelle. Disons avec Mourlet que:

La langue *maternelle*, celle dans laquelle on pense, dans laquelle les mots ont une histoire, des connotations innombrables, une saveur à nulle autre pareille, donne forme et consistance à l'identité de la personne par le moyen de l'identité, qu'elle fonde, de la nation. (...) La propriété de la langue maternelle d'être composée de mots, d'expressions, de tournures chargés de références, de significations stratifiées, lourds d'un passé aux chatoyantes richesses collectées à la fois dans l'histoire de la personne, de la langue, de la littérature, cette propriété introduit aussi dans notre discours une dimension affective et esthétique dont il faudrait donner conscience aux locuteurs, aux scripteurs qui s'y meuvent aveuglément, sans en jouir (Mourlet, 1996:44-45)

Jouir du plaisir de parler français, de l'entendre ou de le lire! Combien d'étrangers nous en ont fait part! Que de fois l'avons-nous profondément ressenti, surtout loin de la patrie, mais combien de Français l'ont tout simplement oublié!

Mais trêve de nostalgie et surtout de catastrophisme! Entre les puristes ou les *intoxiqués de l'esprit normatif*²¹ et les laxistes intrinsèques, il existe

20. C'est l'Armée qui demanda à Mourlet d'exposer son *Discours de la langue* devant des officiers, fait qui fit écrire à ce dernier que "l'Armée, tout au moins en certains de ses responsables, évalue le problème de la langue et de ses enjeux d'une manière plus lucide et plus audacieuse que l'Administration (Mourlet, 1996: 49).

21. Le qualificatif est de Marcel Cohen qui, dans un article de l'*Humanité* du 8 janvier 1971, intitulé "Le français, un vent nouveau", avait ainsi taxé les défenseurs de la langue française qui, selon lui, menaçaient le libre mouvement du français.

quand même un juste milieu que l'usager devrait rechercher. Le nombre de chroniques grammaticales auxquelles de nombreux quotidiens et hebdomadaires réservent une place dans leurs colonnes prouve que les questions de langage intéressent les Français; les avis étant partagés, il serait bon de guider progressivement le goût général vers ce juste milieu qui, tout en admettant qu'une langue doit évoluer sous peine de se figer et de perdre ses capacités communicatives, considère également qu'elle doit intrinsèquement être respectée. Il faut aussi et avant tout admettre qu'aujourd'hui, en 1998, le français n'est plus seulement *l'affaire des Français!* Des millions de non-Français le parlent; soyons donc optimistes avec Claude Gagnière et disons avec lui que: "(...) tout n'est pas définitivement perdu pour le français qui dispose aujourd'hui d'un atout précieux dans sa résistance à l'anglais: l'existence de la *Francophonie*. (...) Le français, de nos jours, n'appartient plus seulement au peuple de France: il est devenu -ce qu'il n'avait jamais été dans le passé- une langue internationale." (Gagnière, 1989: 373) En effet, même dans ses moments les plus glorieux, le français n'avait été que le langage universel d'une élite cultivée et brillante. A présent, on entend parler français sur les cinq continents, quarante-cinq états l'utilisent dans leurs communications internationales et leur enseignement interne et les Français, bien que dépositaires de leur langue, n'en sont plus les propriétaires exclusifs.

C'est le géographe français Onésime Reclus qui inventa le terme de *Francophonie* en 1887 et, paradoxalement, cette notion ne fut pas popularisée par la France elle-même, mais par l'écrivain et homme d'Etat sénégalais Léopold Sédar Senghor puis par d'éminentes personnalités de divers pays tels que la Tunisie, le Cambodge, le Liban ...etc.

Il est intéressant de constater que:

Dans la plus grande partie du monde francophone, la vitalité du français se marque au foisonnement des emplois libres (Hagège, 1992: 115)

et que:

Notre beau parler de France qui se trouvait figé et un peu à l'étroit dans son vieil hexagone reçoit l'apport d'une sève nouvelle: la langue de Racine et de Voltaire est utilisée par des Africains ou des Musulmans pour traduire des pensées qui ne sont pas les nôtres, des états d'âme inattendus, des chansons, des rythmes, des coutumes exotiques. Et notre langue en sort rajeunie, pleine de santé et de vie. (Gagnière, 1989: 373)

Voilà donc une planche de salut pour cette langue européenne! La pression d'une norme excessive, loin de favoriser l'expansion du français et son usage chez le plus grand nombre pourrait, au contraire être un obstacle. Le français

n' a-t-il pas été considéré comme une *langue savante* par opposition à l'anglo-américain, plus démocratique et utilitaire? La modération des exigences puristes et l'extrême richesse des régionalismes de la francophonie sont donc des atouts de poids à mettre dans la balance. Il est difficile de recenser avec précision ceux qui parlent réellement le français et, avant tout, il convient de faire la distinction entre les pays où il est *langue maternelle*, *langue officielle* ou *langue d'enseignement*. En Afrique, par exemple, le français est soit langue officielle unique (Bénin, Congo, Gabon, Niger...) soit langue officielle partagée avec l'anglais (Cameroun), l'arabe (Mauritanie, Tchad), une langue africaine (Burundi, Ruanda) ou plusieurs langues africaines (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Zaïre). Malgré les divergences on peut déjà parler de l'existence d'un *français africain*²² qui s'affirme de plus en plus, jouit d'une littérature de valeur²³ et est encore compréhensible et intelligible pour les francophones d'Europe. Dans son *Discours de la Langue*, Michel Mourlet ne considère absolument pas la francophonie... Il oublie cette grande communauté de pays et de régions qui s'est formée autour du français, dont la France est le principal porte-parole au sein de la communauté européenne et qui fait reconnaître au linguiste Hagège que:

Cette floraison du français sur d'autres terres montre qu'il est possible, dans les pays de la francophonie autres que la France, la Suisse, la Belgique et le Canada, de préserver les identités diverses, à travers une langue dont la vitalité se nourrit de celles auxquelles elle emprunte leur sève créatrice. Ainsi, la promotion du français se trouve coïncider avec celle-là même d'autres langues, selon un mouvement différent de celui qui, en d'autres temps, a défini son universalité (Hagège, 1992: 118).

Nous abondons dans le sens de Michel Mourlet lorsque ce dernier affirme en conclusion de son *Discours* que "Dans le cadre de la défense globale, la *défense* de la langue française n'est pas une figure de style, appelée à nourrir

22. Le français se trouve ainsi enrichi, hors d'Europe, par des apports nouveaux et originaux. La fécondité africaine a donné des néologismes audacieux tels que *cadeauter* (faire un cadeau), *droguiste* (synonyme de guérisseur), *ambiancer* (mettre de l'animation), *essencerie* (poste à essence), *déforcer* (affaiblir) ...etc. Ce phénomène existe depuis longtemps au Canada et en Europe. La langue québécoise n'est-elle pas aussi savoureuse? Vous n'allez pas au bureau de tabac mais à la *tabagie*, vous ne vous lavez pas avec un gant de toilette mais avec une *débarbouillette* et si vous êtes en *chaussettes* c'est que vous portez des pantouffles! En Suisse, une *bonne-main*, c'est un pourboire, en Belgique le marchand de légumes est le *légumier* et un *drap* est une serviette de toilette ...etc.

23. L'Académie française a accueilli le Sénégalais Léopold Senghor et l'Arabe Tahar Ben Jelloun a reçu le prix de l'Académie Goncourt.

la nostalgie de grammairiens attardés. Elle doit faire partie intégrante de tout dispositif de survie.” (Mourlet, 1996: 49). Et c’est en France et de la France que doit se livrer la bataille. Mais à la question “Faudra-t-il bientôt militer pour la survivance du français comme on le fait pour le breton ou l’occitan?” (Mourlet, 1996: 29), nous pensons que l’on peut répondre négativement, sans crainte de se tromper.

Nous sommes certains que ce magnifique écrivain qu’est Michel Mourlet, dont nous comprenons –ô combien– les inquiétudes et avec qui nous partageons le même amour pour la langue française, voudra bien admettre avec Claude Gagnière que:

Tous ceux qui aiment passionnément notre langue préféreront sûrement un français vivant et parlé partout dans le monde, même s’il doit être un peu bousculé et écorché dans l’aventure, à une langue orgueilleuse, figée dans sa culture et son isolement, prête à devenir la langue morte de demain (Gagnière, 1989: 373)

On parle français en Louisiane²⁴, en Guyane française, en Haïti, aux Antilles, à l’île Maurice et aux Seychelles, à Mayotte, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, bien que le français ne soit pas la langue officielle, on le parle et on le comprend. Il s’éteint peu à peu au Laos, dans l’ancien Cambodge (le Kampuchéa) et au Vietnam mais demeure encore synonyme de culture au Liban et au Moyen-Orient. Du Bénin au Vanuatu, trente et un pays l’utilisent comme langue officielle et dix-huit de ces Etats d’Afrique représentent la moitié du continent africain: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d’Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Ruanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre. Et, pour conclure, sans pour cela être enclin à nous endormir sur nos lauriers, bien au contraire, rappelons donc que le français est une des langues officielles utilisées à l’O.N.U.²⁵, à l’O.T.A.N. et à l’U.N.E.S.C.O., qu’il partage avec l’anglais et l’arabe le privilège d’être l’une des langues de la Conférence islamique et de la Ligue arabe, qu’il est, avec le latin, la langue diplomatique du Vatican et a même été décrété langue officielle des Jeux Olympiques modernes, en hommage au baron Pierre de Coubertin qui en lança l’idée.

24. La Louisiane, qui ne fut française que pendant quatre-vingts ans, fut vendue par Bonaparte pour quatre-vingts millions de francs (Traité de Paris, 1803); on y parle encore trois dialectes dérivés du français: le vieux français créole, le cajun, le gombo-french.

25. Plus de cent soixante pays y ont une délégation et un tiers des délégués s’expriment en français à la tribune.

Regardons en avant et soyons donc optimistes! Le succès de cette langue simple et claire, faite pour les confrontations d'idées et les débats philosophiques - tout n'est pas que technologie et intérêts financiers- dépend d'un savant dosage qu'il nous faut apprendre à faire avec souplesse entre les trois facettes d'une nouvelle et unique mentalité qui doit être française, européenne et francophone à la fois.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

- BERTAUD DU CHAZAUD, Henri (1996): *Dictionnaire de synonymes et contraires*. Paris: Le Robert, Coll."Les usuels".
- CAPUT, Jean-Pol (1972): *La langue française. Histoire d'une institution*. Tome I, 842-1715. Paris: Larousse, Collection L.
- (1975): *La langue française. Histoire d'une institution*. Tome II, 1715-1974. Paris: Larousse, Collection L.
- CELLARD, Jacques (1982): "Les normes de la communication informative". *Le français dans le monde* 169, 43.
- COHEN, Marcel (1971): "Le français, un vent nouveau". *L'Humanité* du 8 janvier 1971 (cité de Jean-Pol Caput, 1975: 246).
- COLIN, Jean-Paul (1992): *Dictionnaire de l'argot*. Paris: Larousse.
- COMBAZ, Christian (1996): "Les pharisiens de l'orthographe. À quoi bon multiplier les olympiades orthographiques si c'est pour laisser l'affichage public dériver vers l'analphabétisme?". *Valeurs actuelles*, 23 mars, 80.
- GAGNIÈRE, Claude (1989): *Au bonheur des mots*. Paris: Robert Laffont.
- GARCÍA YEBRA, Valentín (1994): *Traducción: historia y teoría*. Madrid: Gredos.
- GENTILI, Steve (1994): "La langue française, vecteur économique". *Figaro* du 30 août 1994 (cité de Mourlet, 1996: 40).
- HAGÈGE, Claude (1987): *Le français et les siècles*. Paris: Odile Jacob.
- (1992): *Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe*. Paris: Odile Jacob.
- MAZARS DENYS, Eliane (1993): "Modos de integración del *franglais* en la lengua comercial francesa". *Anales de Filología francesa* n° 5, Murcia: Secretariado de publicaciones de la Universidad de Murcia, 113-128.
- (1994): "La traducción de los anglicismos en la lengua comercial francesa". *IV Encuentros Complutenses en torno a la Traducción*, Madrid: Editorial de la Complutense, 303-308.
- (1995): "Quel français enseigne-t-on? Quel français enseigner? Réflexions sur l'enseignement du FLE en général et à travers quelques

- méthodes audio- orales et audiovisuelles". *Actas del I Simposio Internacional de Didáctica de la Lengua y de la Literatura, L₁ y L₂* (Córdoba, 1, 2 y 3 de diciembre de 1995), Córdoba: Servicio de publicaciones de la UCO: 112-129.
- (1997): "Note informative sur l' Association APFA: Actions pour Promouvoir le Français des Affaires". *ALFINGE* 9, Córdoba: Servicio de publicaciones de la UCO, 269-278.
- MEILLET, Antoine (1928, 2^e éd.): *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Appendice de L. Tesnières sur la Statistique des langues de l'Europe. Paris: Payot (1^{ère} éd., 1918)
- MOURLET, Michel (1996): *Les Maux de la Langue*. Valmonde-Bartillat.
- NIQUET, Gilberte (1991): *Enseigner le français. Pour qui? Comment?* Paris: Hachette.
- PICOCHÉ, Jacqueline, C. MARCHELLO-NIZIA (1991): *Histoire de la langue française*. Paris: Nathan-Université.
- (1993): *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Le Robert.
- REY, Alain, Josette REY-DEBOVE, dir. (1990): *Le Petit Robert*. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris: Le Robert.
- ROBERT, Paul (1983): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Grand Robert, 9 tomes). Paris: Le Robert.
- WALTER, Henriette (1988): *Le Français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont.